

Michel Petit reste président de la CCAA (Aignan et Riscle)

Christophe Terrain chargé du développement économique



Michel Petit reste président de la CCAA (Aignan et Riscle)

Le Journal du Gers n'a pu assister, le 15 juillet 2020, à la séance d'installation de conseil communautaire de la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA). Les informations ci-dessous ont été aimablement communiquées par Michel Petit.

Le conseil comprend 45 délégués.

Michel Petit a été réélu président de la CCAA par 33 voix sur 44.

Les vice-présidents de commissions

Rappel : les responsables des commissions en sont les vice-présidents, parce que le président de la communauté de communes en est, de droit, le président.

Neuf vice-présidents ont été élus sur un nombre total possible de 10 (20 % des conseillers) :

Christophe Terrain (Riscle) : développement économique,

Christian Jelonch (Margouët-Meymes) : finances,

Chantal Sarniguet (Aignan) : personnel,

Jean-François Thomas (Viella) : écoles, enfance-jeunesse,

Marie-Claire Flogny (Riscle) : affaires sociales,

Éric Darroux (Maulichères) : voirie,

Philippe Bastrot (Riscle) : bâtiment et travaux publics,

Béatrice Pasian (Fustérouau) : loisirs et tourisme,

Thibault Renaudin (Termes-d'Armagnac) : promotion du territoire et communication.

N.B. - La photo du haut de page représente Michel Petit.



Christophe Terrain



4 Christian Jelonch 1bis 161017.jpg



Chantal Sarniguet



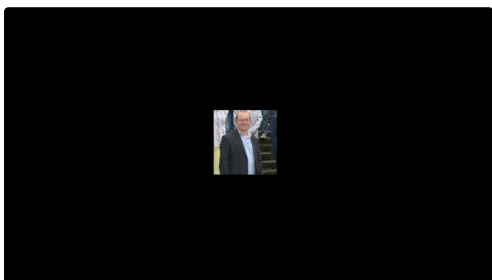
Jean-François Thomas



Marie-Claire Flogny



Eric Darroux



Philippe Bastrot - Photo provenant du site de la mairie de Riscle



Béatrice Pazian



Thibault Renaudin